

Turquie

Leyla Zana

Une "détermination d'acier" pour la cause kurde

Jean-Christophe Ploquin

Près du quart des effectifs de la guérilla kurde luttant contre les forces de sécurité turque depuis onze ans sont des femmes. Mais Leyla Zana, à qui le Parlement européen a attribué son prix Sakharov de la liberté en novembre 1995, suggère qu'une évolution est en cours au sein de la société kurde qui ouvre aux femmes le chemin de la lutte politique.

Leyla Zana n'a pas pu recevoir le prix Sakharov de la liberté que lui avait décerné le Parlement européen à une écrasante majorité. Le 17 janvier 1996, lors de la remise de ce prix récompensant son engagement pour les droits de l'homme, cette femme de 34 ans était à 4000 kilomètres de Strasbourg, derrière les barreaux d'une cellule de la prison d'Ulucanlar, à Ankara. Malgré les pressions internationales, les autorités turques n'ont pas libéré cette députée démise de son mandat parlementaire et condamnée le 8 décembre 1994 par la cour de Sûreté de l'Etat d'Ankara à 15 ans de prison pour ses liens supposés avec une organisation terroriste et illégale, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Leyla Zana avait été condamnée en même temps que sept autres députés qui ont écopé de peines allant de trois ans et demi à quinze ans de prison. Le 26 octobre 1995, la Cour de Cassation turque, la plus haute instance judiciaire du pays, a rendu un arrêt confirmant la peine de la jeune femme ainsi que celle de Hatip Dicle, Selim Sadak et Orhan Dogan, tous convaincus de "création et appartenance à une bande armée". En revanche, la peine d'Ahmet Türk, également condamné en première instance à 15 ans de prison a été annulée, ainsi que celle de Sedat Yurttas. Tous deux ont été immédiatement libérés. La Cour de Cassation a enfin

Printemps 1996

décrété la révision du procès de Sirri Sakik et de Mahmut Alinak, alors que ceux-ci, condamnés à trois ans et demi de prison, avaient déjà été remis en liberté après avoir effectué en détention préventive plus des deux-tiers de leur peine.

Après notamment Nelson Mandela et l'écrivain bangladais Taslima Nasreen, Leyla Zana a donc été récompensée par le Parlement européen, dans un vote éclairant une nouvelle fois le conflit turco-kurde qui a fait plus de 10 000 morts en onze ans. Sa candidature avait été proposée par trois présidentes de groupes parlementaires: Pauline Green, qui dirige le groupe des partis socialistes européens, le plus puissant au Parlement; Claudia Roth, présidente du groupe des Verts et militante convaincue de la cause des droits de l'homme en Turquie où elle a ouvert une représentation et Catherine Lalumière, ancienne présidente du Conseil de l'Europe et présidente du groupe de l'Alliance radicale européenne.

Le choix des euro-députés adoube, sur la scène internationale, une femme au destin d'abord tracé par d'autres avant que son éveil à la révolte contre la violence qui déchire le sud-est de la Turquie ne lui impulse une autonomie et une volonté propres et farouches. "*C'est une héroïne*" dit un jour d'elle François Mitterrand, après l'avoir reçue au domicile familial à l'instigation de son épouse Danièle.

Originaire du village de Bahca, hameau de neuf maisons au sud-est de la Turquie, une région peuplée en grande majorité de Kurdes depuis la déportation et le massacre des Arméniens durant la Première Guerre mondiale, la récipiendaire du prix Sakharov a été mariée à 14 ans à un cousin, Mehdi Zana, alors âgé de 36 ans. Un an plus tard, un garçon, Ronay, vient au monde et Mehdi Zana est élu maire de Diyarbakir, la "capitale" du Kurdistan turc. "*J'ai choisi Leyla parce qu'elle était belle, que je l'aimais et aussi sur les conseils de ma mère, nous expliquait Mehdi Zana en janvier 1996. Comme j'étais déjà très impliqué dans la politique, nous avons pensé qu'il valait mieux choisir une femme dans la famille proche, qui serait davantage capable de supporter mes séjours en prison*".

Ancien cadre dirigeant du parti ouvrier de Turquie (TIP) interdit en 1971, resté proche des formations marxistes alors en forte expansion dans les milieux intellectuels et universitaires, Mehdi Zana est arrêté dans les jours qui suivent le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980. Prisonnier d'opinion adopté par Amnesty international, condamné à une peine de 36 ans de prison, il restera onze ans derrière les barreaux, jusqu'en mai 1991. En mai 1994, il est de nouveau condamné à quatre ans de prison pour avoir témoigné devant le Parlement européen. Il a été libéré en décembre dernier, et séjourne principalement depuis à Paris où les deux enfants du couple, Ronay et sa sœur Ruken, sont également établis¹.

Femme de détenu, Leyla Zana accouche de sa fille "*toute seule, dans une pièce d'une maternité d'Ankara*" en octobre 1980. Elle décrit dans une "lettre à Ruken"² les larmes de peur et d'impuissance d'une femme de 20 ans, mère de deux enfants et "*presque sans personne pour la soutenir*". Les visites à son mari sont autant de découvertes de la violence du conflit turco-kurde. La jeune femme subit moqueries et humiliations.

"Les visites ne pouvaient parfois pas durer plus de deux minutes et il était interdit de parler kurde sinon un gardien interrompait tout et il fallait repartir", raconte Ronay, âgé aujourd'hui de 19 ans.

Paysanne illettrée, Leyla Zana est poussée par son mari à apprendre à lire et à écrire. A Diyarbakir, la femme de Mehdi Zana est considérée comme sa représentante lorsqu'il est en prison. Un rôle politique lui est peu à peu attribuée. En 1988, elle est arrêtée pendant trois mois et torturée dans des conditions qu'elle décrira souvent comme atroces. En 1991, la scène du conflit turco-kurde est dominée par les affrontements entre l'armée et le parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), lorsque des élections législatives anticipées sont organisées dans le pays. Une formation kurde, le HEP, décide de présenter des candidats sous la houlette du parti social-démocrate d'Erdal İnönü. *"Le parti m'a demandé de présenter Leyla. Elle était en Allemagne avec les enfants, raconte Mehdi Zana. Elle est revenue et je lui ai dit: soit nous nous retrouverons prochainement en prison, soit tu es élue et tu pourras jouer un rôle. Elle a finalement accepté. Aujourd'hui, elle sait qu'elle a fait le bon choix et c'est pour ça qu'elle ne regrette pas".*

Elue de Diyarbakir, Leyla Zana devient rapidement l'une des figures les plus médiatiques de la vingtaine de députés kurdes élus sous l'étiquette du SHP. Les électeurs n'ont envoyé que huit femmes sur les bancs de la Grande assemblée nationale sur un total de 450 sièges. Leyla Zana est la seule Kurde, la première femme kurde élue député dans l'histoire de la Turquie, affirme-t-elle. La presse se focalise rapidement sur cette "passionaria". L'épreuve du feu survient dès la prestation de serment des députés. Les élus kurdes ont décidé d'utiliser l'impact médiatique de cette cérémonie, diffusée en direct à la télévision, pour utiliser dans l'hémicycle la langue kurde dont la pratique est officiellement interdite. Leyla Zana est la première de son groupe à s'avancer jusqu'à la tribune, les cheveux rassemblés sous un serre-tête aux couleurs kurdes, *"petite paysanne jetée dans la fosse aux lions"*². Le règlement l'oblige à prêter serment à la Constitution turque. Elle doit jurer fidélité à ce texte, élaboré par le régime issu du coup d'Etat militaire de 1980 et abhorré par les militants kurdes car sa conception unitaire de la nation turque passe sous silence la diversité culturelle et ethnique du pays. Après avoir prononcé la formule solennelle, Leyla Zana ajoute en kurde et en turc une phrase: *"J'ai accompli cette formalité contrainte et forcée. Je me battraï pour la cohabitation fraternelle des peuples kurde et turc dans le cadre de la démocratie"*. C'est un tollé au Parlement où fusent les cris de *"traître", "séparatiste", "pendez-là"*.

L'Assemblée nationale turque devient ainsi pendant quelques années l'un des lieux d'affrontement entre les ultra-nationalistes turcs, qui se recrutent dans presque tous les partis du spectre politique, et la poignée d'élus kurdes. La "question kurde" n'est plus cantonnée au sud-est de Turquie, où le PKK et l'armée continuent de s'affronter. De multiples commentaires fleurissent dans les médias, sous l'impulsion notamment du président de la République Türgüt Özal, dont les "petites phrases" tentent de faire tomber les tabous.

La bataille parlementaire s'enlise toutefois rapidement. Dès mars 1992, le divorce est consommé entre le SHP, membre de la coalition gouvernementale, et la vingtaine de députés kurdes qui fait sécession et crée un groupe parlementaire sous les couleurs du HEP. La mort de Turgüt Özal terrassé par une crise cardiaque en avril 1993 porte un coup aux timides amorces d'ouverture du pouvoir. Au parlement, les députés kurdes sont de plus en plus marginalisés. Sur le terrain, ces figures médiatiques et disposant de l'immunité parlementaire sont la cible d'actes d'intimidation. Le 4 septembre 1993, l'un des députés de Mardin, Mehmet Sincar, est assassiné par un "escadron de la mort" à l'issue des funérailles d'un cadre du HEP. Un autre, Nizamettin Toguç, est blessé. Leyla Zana aurait dû participer à ce meeting auquel elle n'avait renoncé qu'à la dernière minute.

Fin 1993, Leyla Zana séjourne à Paris pour se soigner. Au début de l'année suivante, elle fait partie avec Ahmet Türk, Sirri Sakik et Orhan Dogan d'une délégation de députés kurdes en tournée en Europe. Après une première tournée en Scandinavie, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, où la délégation témoigne devant la commission Helsinki du Congrès américain et de la Carnegie Foundation, les députés du HEP sont reçus en février 1994 au plus haut-niveau. François Mitterrand les accueille au palais de l'Élysée, Catherine Lalumière au Conseil de l'Europe et Jacques Delors au siège de la Commission européenne à Bruxelles. Ce succès semble avoir sonné l'alarme chez les diplomates turcs. Précipitamment, le gouvernement de Tansu Ciller presse l'Assemblée nationale de voter la levée de l'immunité parlementaire des figures de proue kurdes, sous le prétexte de "séparatisme". La question, pendante déjà depuis plusieurs mois, est brutalement ramenée du 151^{ème} rang au premier sur l'ordre du jour du Parlement. Le 2 mars, les forces de police ceinturent le Parlement avant même que les députés ne passent au vote. L'ambiance est houleuse. Lorsque la levée de leur immunité parlementaire est votée, les huit députés incriminés refusent de quitter le Parlement. Deux sont arrêtés dès le 2 mars. Les autres, dont Leyla Zana, sont déférés le 4 mars devant la section anti-terroriste de la cour de Sûreté de l'État d'Ankara. Leur arrestation provoque un tollé en Occident. Le président François Mitterrand et le chancelier allemand Helmut Kohl font part de leur indignation.

L'arrestation de parlementaires pour ce qui apparaît à tous les observateurs comme un délit d'opinion — aucun acte de violence n'a jamais été rapporté contre eux — cantonne désormais la question kurde à la marge du champ politique et au conflit armé. Lors des dernières élections législatives, en décembre 1995, le successeur du HEP, le Parti de la démocratie du peuple (HADEP), n'a obtenu aucun élu malgré des scores supérieurs à 30% dans les circonscriptions de Hakkari, Diyarbakir ou Batman. La règle voulant que seul un parti obtenant plus de 10% des voix à l'échelle nationale obtienne des sièges a ruiné la stratégie du HADEP.

Emprisonnée à Ulucanlar, Leyla Zana dispose aujourd'hui d'une cellule individuelle mais souffre d'une santé fragile, liée à des problèmes sanguins qui ne pourraient être correctement traités selon ses proches

qu'en Europe occidentale. Ses écrits de prison témoignent d'une volonté farouche de ne pas céder à la répression. Devenue un emblème de la cause kurde, elle ne descendra pas de ce piédestal médiatique où le pouvoir turc l'a hissée. *"Je suis ici au nom d'une cause, pour avoir défendu une certaine conception du droit, de la démocratie et de la justice, écrivait-elle le 22 octobre 1994 à Kendal Nezan, directeur de l'Institut kurde de Paris. En me mettant en prison, (le régime) a attiré l'attention de l'opinion publique mondiale sur le sort de mon peuple (...). C'est pour moi un honneur d'avoir contribué à cette prise de conscience".*

"J'aime la vie et j'y suis très attachée. Mais ma passion de la justice pour mon peuple martyrisé, pour sa dignité et sa liberté est sans doute plus grande encore car que vaut une vie en esclavage, l'humiliation, le mépris de ce que vous avez de plus intime: votre identité. Je ne plierai donc pas devant l'inquisition turque", écrivait-elle deux mois plus tard, à trois jours de sa condamnation en première instance. "La seule solution est de tourner cette triste page et d'accepter que la Turquie est le pays commun des deux peuples différents, kurde et turc, qui possèdent chacun une langue, une culture et une identité propre".

L'impact de Leyla Zana est aujourd'hui incontestable sur la scène politique et diplomatique internationale mais aussi parmi les populations kurdes de Turquie. Si la femme combattante a toujours fait partie de l'imaginaire guerrier kurde, l'ancienne paysanne propose un modèle alternatif d'engagement dans la lutte politique, un champ jusqu'ici totalement accaparé par les hommes. Des sources proches du PKK estiment que les effectifs de la guérilla comptent 20 à 25% de femmes, soit environ 2500 combattantes. En revanche, les élues kurdes sont rarissimes. Lors des dernières élections législatives, un peu plus d'une dizaine de femmes ont été candidates sur les listes du HADEP à Diyarbakir et dans les communautés kurdes ayant émigré vers les grandes villes de l'ouest de la Turquie, Adana, Ankara ou Istanbul. *"Les femmes ont notamment été très actives dans le démarchage au porte-à-porte des électeurs, explique toutefois Mehdi Zana. Et lors d'un grand meeting à Diyarbakir une semaine avant le scrutin, elles représentaient environ 10% de l'assistance".* Un record. Leyla Zana elle-même met rarement la cause des femmes kurdes au premier plan, considérant que l'amélioration de leur condition passe par l'instauration d'une *"démocratie pluraliste et laïque"*. Cette évolution, si elle se confirmait, pourrait apporter un nouveau souffle à un mouvement aujourd'hui écrasé entre la répression des forces de sécurité et la coercition idéologique ou financière exercée par le PKK sur les militants de la cause kurde. En onze ans, le conflit armé a fait 10 000 morts selon les militaires turcs, mais sans doute deux fois plus. Plusieurs dizaines de cadres politiques, de journalistes, de distributeurs de journaux et d'écrivains ont été tués dans des circonstances jamais clairement déterminées. Les organisations de défense des droits de l'homme comme Amnesty international dénoncent sans cesse la pratique de la torture systématique dans les prisons et la multiplication des exécutions extra-judiciaires. *"A cela s'ajoutent 1400 villages bombardés ou incendiés par l'armée et environ trois millions de personnes*

déplacées" par le conflit dans le sud-est turc, écrit Carlos Carnero Gonzales, député européen et rapporteur de la commission des Affaires étrangères du Parlement avant le vote de cette assemblée le 13 décembre 1995 en faveur de l'union douanière entre la Turquie et l'Union européenne — accord entré en vigueur le 1er janvier 1996.

Désastreux pour la population civile kurde et pour la Turquie, ce bilan l'est aussi pour le PKK. Sa lutte armée a certes fait vaciller l'Etat turc, contraint à un effort de guerre qui saigne l'économie nationale, mais elle ne l'a pas isolé sur la scène internationale. La législation n'a pas évolué en faveur de la reconnaissance des droits des Kurdes et l'armée turque est plus forte que jamais. L'un des meilleurs observateurs du conflit kurde en Turquie, le journaliste turc Ismet Imset, n'excluait pas en 1993 une manipulation du HEP par le PKK. Hatip Dicle, l'un des députés kurdes emprisonnés, est, aux yeux de cet observateur, un cadre avéré de la branche politique de la guérilla.

Le monopole politique du PKK dans les milieux contestataires kurdes se constate jusque dans les écrits de prison de Leyla Zana. Celle-ci attaque avec mordant et virulence le régime turc. Elle dénonce "*l'Etat fanatique*", "*le génocide culturel*" contre les kurdes, "*la démocratie à la turque vassalisée à l'ombre des baïonnettes*". Mais elle n'a pas un mot pour dénoncer la violence d'où qu'elle vienne et le PKK n'est pas évoqué une seule fois. L'autonomie intellectuelle viendra peut-être, favorisée par la puissance symbolique que confère à Leyla Zana son statut de femme se dressant face à l'un des plus puissants systèmes répressifs du monde méditerranéen. La féminisation en cours des élites européennes a été prise en compte par les stratèges intellectuels kurdes qui avaient en 1994 présenté la candidature conjointe de Leyla et de Mehdi Zana pour le prix Sakharov. Après un premier échec, seule la candidature de la jeune femme a été renouvelée. Et Leyla Zana accède à une renommée nouvelle. Avec elle, une femme kurde emprisonnée s'est ainsi dressée face à la femme turque Premier ministre que fut et qu'entend redevenir Tansu Ciller, chef du gouvernement pendant plus de deux ans jusqu'aux élections de décembre 1995³.

"*Il y a 14 ans, Leyla Zana était une jeune fille paysanne ordinaire dont le monde était limité par la quête du petit bonheur domestique*, écrit-elle en décembre 1994 à destination de ses juges. *Les événements consécutifs au coup d'Etat et les barbaries subies ont fait d'elle une militante à la détermination d'acier*". Atatürk le moderniste n'aurait sans doute que moyennement apprécié.

Jean-Christophe Ploquin

¹ Un récit terrible de ses années de prison a été publié aux éditions Arléa en 1995 sous le titre *Prison N5*.

² Leyla Zana, *Ecrits de prison*, Editions Des femmes, 1995, 115 p.

³ A la mi-février, des tractations étaient encore en cours pour former le prochain gouvernement, Tansu Ciller jouant les premiers rôles.